

Bureau du Comité de Direction du 30 Juin 2020

Présidence : Rémy FEMENIA

Membres présents : Thierry BRIAND, Maurice JOUBIN, Rémy MOULIN, Pierre-Yves NICOL.

Assiste à la réunion : Alain OLLIVIER HENRY.

Ouverture du Bureau à 9H30 par le Président.

➤ **Condoléances**

Le Bureau du Comité de Direction présente ses sincères condoléances à la famille de Marie-Madeleine REHEL, mère de Maurice JOUBIN Vice-président du Comité de Direction.

➤ **Intervention du Président : Rémy FEMENIA**

Le Président fait part des traitements de fin de saison pour réaliser les pré-engagements des équipes en championnat.

Les clubs doivent confirmer leurs engagements en championnat D1, D2, D3 et en coupes ainsi que saisir leurs desideratas pour le 10 juillet au plus tard. Les engagements en D4 sont possibles jusqu'au 18 août.

Les clubs doivent confirmer leurs engagements en championnat jeunes et en coupes ainsi que saisir leurs desideratas pour le 20 juillet au plus tard.

Le Bureau valide les règlements des championnats seniors masculins avec l'ajout d'une impossibilité d'accéder à la division supérieure pour toute équipe qui a été rétrogradée la saison précédente à la demande de son club et la prise en compte du quotient comme critère de départage à l'identique de ce qui a été fait lors de la saison 2020-2021. Le règlement prend en compte également la création d'un 5^{ème} groupe en D1.

Le Bureau valide les propositions de groupes de D1 et D2 faites par la commission sportive. Ils sont publiés sur le site du District. Avant le 10 juillet, tout club peut demander à changer de groupe à condition de trouver un autre club permutant. A défaut, la demande de modification sera refusée.

Les Assemblées Générales électorales des Ligues et District doivent se tenir au plus tard le 20 décembre pour les Districts et le 31 janvier 2021 pour les Ligues. L'AG du District pourrait se tenir entre le 15 octobre et le 7 novembre sous réserve des préconisations gouvernementales en fonction des disponibilités de la salle du Crédit Agricole.

Il est rappelé que cette Assemblée Générale est électorale, que le scrutin est un scrutin de liste dont les 18 membres du Comité de Direction sont renouvelés en totalité pour 4 ans. Il comprend au minimum une femme, un arbitre, un éducateur, un médecin et des membres indépendants. La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat du District au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Les clubs souhaitant inscrire une question à l'ordre du jour doivent la faire parvenir au District au minimum 30 jours avant la date de l'AG.

Le District doit adresser la convocation et l'ordre du jour aux clubs au moins 15 jours avant la date de l'AG.

La réouverture du district et la reprise des salariés du district à temps plein sera effective au 1^{er} juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Rémy FEMENIA

Rémy MOULIN